

2. Risque d'érosion et de dégradation des sols

Les terrains de garrigue sont souvent caractérisés par des sols peu profonds et fragiles, très sensibles à l'érosion. Le projet d'implantation de panneaux solaires sur ces sols comporte plusieurs risques :

- L'érosion accélérée des sols, en particulier pendant les périodes de sécheresse, ce qui pourrait entraîner une dégradation de la qualité des sols environnants.
- Une imperméabilisation des sols, qui empêche la végétation naturelle de pousser et modifie les processus de filtration et de rétention de l'eau, avec des conséquences sur les écosystèmes locaux.

3. Menace pour la biodiversité et les espèces protégées

La garrigue méditerranéenne abrite une biodiversité unique, y compris des espèces végétales et animales rares et protégées au niveau national et/ou européen, espèces qui seraient gravement menacées par l'implantation d'une ferme photovoltaïque. En outre :

- Les habitats sensibles de ces espèces seraient détruits ou gravement perturbés, menaçant leur survie.
- Le franchissement des énergies renouvelables par rapport à la préservation de la biodiversité doit être revisité pour garantir une approche plus équilibrée.

4. Modification irréversible du paysage méditerranéen

Ce projet va transformer de manière irréversible un paysage naturel et emblématique de notre territoire en un paysage industriel. Cette modification affectera directement les habitants de Marguerittes et la qualité de vie des riverains, en défigurant le cadre naturel de la commune. La garrigue, dans toute sa diversité, est un élément identitaire et culturel de la région et sa perte serait un appauvrissement pour la communauté locale.

5. Alternative moins invasive : des panneaux solaires sur toitures et zones dégradées

L'un des arguments les plus forts d'opposition à ce projet est l'existence d'alternatives moins impactantes pour l'environnement :